Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 1 (1898)

Heft: 41

Artikel: Ça et là

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248200

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

nes; les droits de déberquement de 2 °/. adr valorem continueront à être perçus comme pa le passé; les surtaxes douanières de 6 °/. ad valorem, instituées le 21 août 1896 par décret du gouvernement espagnol sont, par contre, dorénavant abrogées.

Tout envoi doit être accompagné de factures consulaires; l'on a prévu un texte spécial en ce qui concerne la facture, le certificat consulaire et la déclaration écrite que l'expéditeur doit soumettre au consul. Le département fédéral du commerce (service d'information) reste à la disposition des intéressés pour leur fournir tous renseignements à ce sujet.

(Feuille off. suisse du commerce.)

Il est rapporté que la Chine fait une demande considérable de montres et pendules bon marché. Un rapport allemand dit que l'importation des montres de Chine s'est accrue de 46,029 en 4895 à 37,220 en 1896. Les montres allemandes sont détronées du marché chinois par les montres américaines.

Çà et là

Le Goliath de l'Océan. — C'est le nom qui a été donné au Pensylvania, un des grands transatlantiques qui fait le service entre Hambourg et New-York. Voici quelques chiffres sur les dimensions de ce navire qui est probablement le plus grand du monde. Il a été construit en Angleterre pour le compte d'une compagnie hambourgeoise. Il mesure 177 mètres de long, il est large et haut en proportions. La passerelle du capitaine est à la hauteur d'un sixième étage au-dessus de la surface de l'eau. Tous les bateaux à vapeur du lac Léman tiendraient à l'aise en travers de la moitié du pont de la Pensylvania.

Pour remplir ce colosse, il faut 1200 wagons, soit trente trains de marchandises. Il est vrai qu'il peut embarquer 400 passagers de 1º classe et 2000 émigrants de 3º classe. L'installation de l'entrepont a été faite de manière à permettre d'y engloutir au besoin 4000 per-

sonnes.

LETTRE PATOISE

Da lai Montaigne

Monsieu le rédacteur di petét Pays, Porreintru.

Vos ai dje reciè de bin des souëtches de lattres patoises, que faint encoé bin ai rire les aimis di *Pays di duemoenne*.

Ai y en é que discutant su les bouëbes, des âtres su les baisattes, cé ci su les foiriës, cé là su des bés l'aines: encoé des âtres su lai voirtai, vou bin su les mentou... Quoi! in pô de totes les souëtches. Se vos ai lai bontai de me bayië encoé enne petéte piaice, i veu vos en raicontai enne su les tchins d'lai raice di Mont St-Bernard.

C'était en mil sept cent et quéques anné (ai n'en tcha lai quéle, i sais bin que c'était dain le mois d'aivri). Un de ces gros mairtchains de l'Oberland airrivé en lai Montaigne des Bôs: ai l'aivait in bé gros tchin di St-Bernard.

Ai péssé és Bos, main ai n'airaté pon, ail'allé djunqu'à Nermont. Li devaint, ai l'aitcheté bin des bouennes vaitches: vos saites bin qu'en lai Montaigne on voidje tot des bouennes bétes. Les dgens di Nermont étint tot émayies de voue in se bé gros tchin.

Un qu'était pu capriciou que les âtres se boté ai le mairtchaindai. Mon djoé yi fai in prië de fô: mon hanne, taint lai bête yi piaisait, l'aitcheté, et pe ai dié à djoé: « Quement farait-é faire pou que lai raice de sti tchin demouere en lai montaigne? ai péréssan aidé. » — « Parbleu qui dié le djoé, c'est une bonne chien, y faut lé nourrir rien qu'avec tu boison, é pi, y veut beubler, é pi, ché carandi vous bourrez gonservé le race. »

Bon. — I rébié de vos dire que stu qu'é aitchetai le tchin était de societé d'aivo des âtres hannes di Nermont pour l'achat de lai béte. Ai fayai di poisson coûte que coûte pou neurri sti tchin. pou que tot alle bin! — Les Nermoinniës, contents quement des aindjes de lu aicquisition, vain tu à Theusèret pou aitchetai le poisson nécessaire. Le caibairtië di Theusèret n'aivait pu que quaitre anguilles. — Ce n'à pon note aiffaire çoli, ç'à des tra longs poissons; ai l'en fà des pu petéts, qu'ai diennent tus. — Ça pou bayië en sti tchin » — Mes hannes remballant contre Gomois, li, ai trovenne di poisson pien les réservoirs.

« Nos sont de Baîle » dié le pu intéressië, et pe ai s'entend aivo le ven lou de poisson, pou y en feurni 12 livres tot les semaines.

Aipré, ai vain tu a café pou faire ai foraidjië lai béte, qu'en aivai bin fâte. Tot content lai tieuseniëre se boté en traiveil. A bout d'enne houëre ai v aivai di poisson reùti, et pe le tchin était foraidjië. Les hannes boyenne tché-tchun in vare de vin, et pe maindjië in bout de pain. — Tot était bin restaure, le tchin et les hannes. — Le moment de s'en allai était li. Ai se botan tu en route pou le Crâs Loup, le tchemin le pu droit pour le Nermont. Airivé en mé lai côte, lai pouëre béte aiquemence d'aivoi mà, de se touëdre, de railaî.

« Ai veu creve » dié un. — « Ai veu faire ses djuënes » dié l'âtre. — « Ai fa t'allai y tcheri de l'ave » redié le trajiëme. — Suffit: ai ritan tu à pu pré vésin, pou soulaidjië lai béte. — Un aipoétché in penië. — Un in bidon d'ave, in âtre in moncé d'étrain. — Djemais béte ne feu meu soignië que sti tchin,main ai ne poyé pon remontai à Nermont le même djoué. Les Nermoenniës airrivennent an l'hôta sain lu gardien. Le poisson aivait fait effet! — Po de temps aipré, on voyait béco de ces belles bétes. C'a dà ste fois li, qu'en ont conservai lai raice des tchins di St-Bernard an lai Montaigne.

In MONTAIGNON vésin di Nermont.

Cote de l'argent

Du 12 octobre 1898

Argent fln en grenailles . . fr. 107. — le ki o.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le Nº 39 du Pays du Dimanche:

148. CHARADE

Bis-cuit (biscuit).

149. MOT CARRÉ.

 $\begin{array}{c} L\ A\ C \\ A\ M\ I \\ C\ I\ D \end{array}$

150. ÉNIGME.

Le nez.

151. MOT EN LOSANGE.

J A C O B L O T B Ont envoyé des Solutions complètes: MM. Epine-Vinette au Noirmont; Enne petéte Montaignatte à Porrentruy; Elisa Beuchat, institutrice à Vellerat; Un dur à Roggenbourg; Jeanne G. D. à Courrendlin; Lustucrû à Delémont; Charles Dentz à Porrentruy; Stu qu'ai la soinatte ai Boncoé; In tchaît ai Boncoé; Jules Humair fils à Undervelier.

Ont envoyé des Solutions partielles: MM. Caméléon à Moutier; Henri Frossard à Porrentruy; Paul Girardin à Courrendlin; Ernest et Fripeuse à la revue à Delémont; Un poulet de basse-cour; Une petite louve et son grand oncle à Courtedoux; Pensée à Boncourt; In Vadais; G. de Viné à Bâle.

156. CHARADE.

Mon premier Se sert de mon dernier Pour manger mon entier.

157. MOT CARRÉ.

Remplacer les X ci-dessous par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont les désignations suivent

X X X X X X 1º Géographique ou marine.
X X X X X 2º Fleuve d'Asie.
X X X X X 3º Synonyme de brûler.
X X X X X X 4º Pour couvrir les toits.
X X X X X 5º Synonyme de se tromper.

158. ÉNIGME

Connais-tu de mon chant l'expression touchante? Mais, chose vraiment étonnante:
Tout en appartenant au sexe féminin,
Je suis pourtant un écrivain,
Un lettré distingué dont la France se vante.

159. MOT EN LOSANGE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à obtenir horizontalement et verticalement, les termes dont voici les définitions:

X Se trouve dans pipe.
X X X X C'est l'allure la plus sûre.
X X X X X Une des plus brillantes cités.
X X X X Une consonne.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 25 octobre.

Publications officielles

Mises au concours

La place de préposé aux poursuites et faillites de l'arrondissement de Moutier. S'inscrire jusqu'au 20 octobre courant à la *Chancellerie d'E*tat.

— La place de débitant de sel à Soubey. S'inscrire à la Préfecture de Saignelégier jusqu'au 15 octobre courant.

Convocations d'assemblées

Saulcy. — Assemblée communale, jeudi 20 octobre, à 8 h. du soir, pour décider si l'on veut allouer un subside de 50 cts. par âme de population aux établissements de bienfaisance du district; décider l'équipement des sapeurs-pompiers; discuter l'établissement d'un réservoir; voir si la commune veut revenir sur une décision de la dernière assemblée.

Sornetan. — Assemblée municipale, samedi 15 octobre à 1 heure pour décider si l'on veut réviser le règlement des corvées et celui des chemins; nommer une commission, etc.

Tramelan-dessus. — Assemblée bourgeoise, samedi, 22 octibre à 7 h. pour décider si la commune veut maintenir l'assistance de ses pauvres.

L'Editeur : Société typographique, Porrentruy.